

## AVIS PUBLIC Demande d'autorisation de démolition 611, rang de la Carrière

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le <u>comité d'étude des demandes</u> <u>d'autorisation de démolition</u> tiendra une séance le **3 octobre 2023 à 19h45** à la salle du conseil située au 810, rue Lanoie afin de statuer, conformément au règlement numéro 2023-358 relatif à la démolition d'immeubles, sur la demande ayant trait au bâtiment suivant :

- Un bâtiment accessoire de type atelier de couture / chambres pour artistes sis sur le lot désigné comme étant le numéro 1 959 844 du cadastre du Québec, situé au 611, rang de la carrière.

Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 2 octobre 2023, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier électronique à dg@upton.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Upton
810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Upton, ce 21e jour de septembre 2023

Directrice générale et greffière trésorière,

Lyne Rivard